

ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Respecter le fonctionnement naturel des milieux

Garantir une qualité d'eau à la hauteur des exigences des usages

Définir des espèces indicatrices du bon état des milieux aquatiques

Prendre en compte les espèces dans les politiques locales

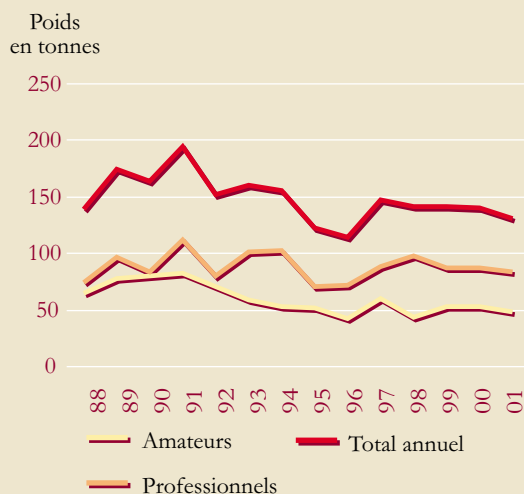
OBJECTIFS DU SDAGE

ESP 13

PRÉLÈVEMENT PAR PÊCHE (RHÔNE-SAÔNE-DOUBS) d'après les statistiques des pêcheurs aux engins du CSP



Evolution des captures totales estimées annuellement sur la période 1988-2001



Les pêcheurs à la ligne du bassin Rhône-Méditerranée-Corse sont environ au nombre de 400 000. Leurs prélèvements n'ont jamais été estimés à cette échelle. En revanche, les pêcheurs autorisés par l'Etat à employer des filets et des engins de pêche sur le domaine public fluvial (hors lacs) déclarent leurs captures depuis 1988.

Cet ensemble de grands cours d'eau navigables, compte sur une longueur de 1 100 km :

- environ 70 000 pêcheurs à la ligne ;
- en moyenne 750 pêcheurs amateurs aux engins ;
- en moyenne 54 pêcheurs professionnels ;
- la Camargue et les autres lagunes côtières accueillent environ 600 marins pêcheurs.

DIAGNOSTIC

Avec un taux de retour d'environ 60%, le traitement des fiches de pêche reste un des meilleurs moyens d'apprécier les prélèvements et leur évolution ces 14 dernières années sur le Rhône, la Saône et le Doubs. En première approximation, on peut estimer les prélèvements à 160 t/an, avec 2/3 pour les professionnels et 1/3 pour les amateurs. Ce rapport n'est pas constant, les pêcheurs amateurs aux engins ont des prélèvements moins importants à partir de 1994, tandis que les professionnels se maintiennent autour de 90 t/an sur toute la chronique. Pour les deux catégories de pêcheurs, l'année 1991 apparaît comme une année record, tandis que l'année 1996 est mauvaise.

Les variations de composition des captures montrent que la pêche est tributaire de la qualité du milieu comme des événements hydrologiques majeurs (hydraulicité importantes des années 1988 et 1995, crues de 1994).